

Mémoire présenté au B.A.P.E.

Parc des Moulins

Louise Saillant

Kinnear's Mills, QC G0N 1K0

Monsieur le Président,

Je suis une résidante de Kinnear's Mills. Pour notre retraite, mon conjoint et moi avons choisi de nous installer en juin 2007 dans ce petit hameau qui représentait pour nous, la tranquillité, l'harmonie, le charme, la paix finalement. Un village où nous avons, dès le départ, consenti joyeusement et avec empressement, à consacrer des heures bénévoles dans différents comités particulièrement celui de l'embellissement, dont voici un extrait de son mandat:

« mettre en valeur la beauté du village par l'ajout et l'agencement d'éléments décoratifs qui charment l'oeil selon la saison... »,

et ce, pour le plaisir des citoyens et des nombreux visiteurs. Alors, inutile de dire que, si ce projet passe, la mission de ce comité devra être revue et corrigée.

Devoirs du gouvernement et de la MRC des Appalaches

Au départ, je reproche au gouvernement, mais aussi à la MRC des Appalaches, le manque total de soutien apporté à nos élus municipaux dans un projet d'une telle envergure et engageant l'avenir de toute une population pour des générations. Je parle ici du Conseil municipal de Kinnear's Mills, petite municipalité d'environ 350 personnes, vivant paisiblement et en harmonie avec son environnement.

Le maire de Kinnear's Mills a clairement dénoncé ce manque d'appui lors des audiences : **« C'est que la problématique d'une petite municipalité comme la mienne, on n'a pas les moyens financiers de s'engager**

quelqu'un pour nous dicter un peu une ligne de conduite. Je pense que par rapport à ces gros projets là, c'est un gros projet, on est un peu laissés à nous autres même. C'est un peu ça que je reproche par rapport au dossier. » (Transcription 10 septembre en après-midi page 13).

Nos élus municipaux de Kinnear's Mills ne sont pas des experts, ni des juristes pour pouvoir analyser un projet d'une telle envergure. Notre petite municipalité n'a pas, non plus, les moyens pour se payer de tels experts pour valider les informations du promoteur de ce projet et nous apporter les vraies réponses dans ce domaine. Face à un groupe de professionnels bien armés comme ceux de 3CI dont SNC Lavalin, nos élus sont bien mal équipés pour prendre une décision ÉCLAIRÉE et pour défendre nos intérêts.

Une présentation bien orchestrée doublée du miroitement des dollars ont été suffisants pour les faire tomber dans le panneau, ignorants qu'ils étaient des conséquences réelles à tout point de vue (voir l'extrait cité plus haut). Je suis d'avis que ce conseil a été pris en otage et qu'il revient maintenant au ministre responsable d'annuler cette décision, face à tous les problèmes qu'elle cause à la population.

Le questionnement des opposants

Nous, les opposants au projet, sans moyens financiers autres que nos propres revenus, laissés dans la fosse aux lions par les autorités municipales et provinciales, avons fait multiples recherches. Nous avons lu et relu divers documents retrouvés dans les sites Internet par des

personnes ou groupes de personnes ayant subi les inconvénients des éoliennes. Nous avons aussi parcouru les études faites par des groupes universitaires ou autres ayant constaté multiples problèmes causés aux habitants par la présence des éoliennes.

Tout ça en préparation des audiences du BAPE, où nous avons posé nos questions (et combien d'autres aurions-nous dû poser). Presque à chaque fois, cette armée d'experts a sorti son armada pensant calmer nos craintes et nos peurs et parfois avec l'aval des personnes-ressources qui étaient tout aussi désarçonnées, n'ayant pas toujours l'expertise nécessaire pour faire face aux arguments bien orchestrés du promoteur. On a même entendu de la part des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, que le ministère **"se fiait à la bonne foi du promoteur"**. Et que dire de la réponse si souvent invoquée de la part du promoteur à certaines de nos inquiétudes : **"Nous allons accorder le suivi nécessaire"**. Quel suivi ? Les suivis, M. le Président, ce n'est pas ce qui peut calmer nos craintes. Les suivis risquent d'arriver trop tard alors que le mal sera déjà fait.

Déchirement social

Je pourrais vous parler des animaux, des oiseaux, des milieux humides, de l'érosion, des sources d'eau, de la limitation de la zone habitable, et j'en passe, qui sont tous aussi problématiques les uns que les autres, mais je vais vous parler des êtres humains. Je trouve tellement dommage de constater la grande division sociale que cause ce projet. On constate des déchirements au sein des habitants, amis et familles mêmes. La tension est palpable. Quel gâchis! Je dénonce l'inutilité mais aussi le

préjudice causé par ce genre de projets nés non pas de la nécessité, mais de la soif de bien paraître devant les autres pays. Je rappelle à M. Charest que NOUS N'AVONS PAS BESOIN DE CES BEBELLES INUTILES, notre énergie hydro-électrique est déjà VERTE et le Québec est jalouxé pour cette production. Assez, c'est assez!

Habitants vivant à 500 mètres

Je crains fortement pour la santé non seulement de toute la population entourant ces méga parcs, mais particulièrement pour celle des habitants des maisons qui se retrouveraient à 500 mètres de ces engins.

Certaines études en Ontario et en Europe proposent plutôt que les éoliennes soient installées à au moins 1,5 Km des habitations. Mais la bonne question est : a-t-on besoin d'éoliennes?

Quelle catastrophe de se trouver soudainement confrontés à de pareilles structures à 500 mètres de sa maison. Quelle désolation! Quelle perte de l'évaluation de leur patrimoine devront-ils subir ?

L'expérience européenne

De plus en plus, les Européens se plaignent des multiples inconvénients des éoliennes (bruit, dévaluation jusqu'à 30% de leur propriété, etc.).

Parmi les plaintes, une phrase regroupe tous les maux, nuisances ou autres, c'est : Oui aux éoliennes mais plus JAMAIS EN MILIEU HABITÉ.

Le Québec, contrairement à L'Europe, possède l'hydro-électricité en quantité suffisante pour alimenter la province et bien d'autres clients extérieurs, et ce, au coût de 7,2 cents.

Pourquoi vouloir barbeler d'éoliennes nos magnifiques paysages avec tous les ennuis que cela occasionne à la région. Ces engins produiront

peu d'électricité et surtout, à un coût supérieur à celui du marché. C'est encore la population québécoise qui, en plus d'en subir les inconvénients, devra payer la différence pour que des étrangers puissent en bénéficier et que des promoteurs puissent s'en mettre plein les poches. Et nous les petites municipalités, fermez vos gueules et prenez la pitance qu'on vous donne. Quelle pitié!

Paroles de madame Nathalie Normandeau

Comme le disait madame Nathalie Normandeau :

"Des éoliennes... mais pas à tout prix! "

Bien le prix, c'est nous qui habitons près de ces éoliennes qui allons le payer avec notre santé (nuisances sonores, effets stroboscopiques, etc.), la destruction de notre environnement et de notre patrimoine visuel, la dévaluation de nos résidences, et bien d'autres, si ce projet est accepté. Contrairement aux pro-éoliennes, je ne vendrais jamais mes acquis pour une petite réduction de taxes foncières.

Paroles de monsieur Jean Charest

Et comme le disait monsieur Jean Charest :

"Ces projets ne se feront pas sans acceptation sociale."

Et bien, nous sommes plusieurs à le dire : **il n'y a pas d'acceptation sociale, monsieur Charest**. Ce projet divise grandement notre population. Des amitiés et des familles s'en trouvent déchirées. La paix sociale n'existe plus.

Notre paysage, notre fierté vs une poignée de dollars

Chaque configuration de terrain étant différente, c'est un bassin entouré

de montagnes et quoi qu'en disent les supposés experts, ils n'ont pas la preuve de la non-réverbération. Il est bien certain que, si ce méga-parc d'éoliennes s'installe, il risque de perturber grandement la vie de notre petite communauté. Kinnear's n'est pas forcément une réplique de la Gaspésie qui jouit de la vue du fleuve en plus des montagnes. Pour nous, les rivières et les montagnes sont toute notre fierté et je tiens à mentionner qu'elles n'appartiennent pas uniquement aux habitants, mais à toute la population québécoise et aux visiteurs extérieurs qui viennent y admirer la variété des couleurs au passage des saisons. C'est un patrimoine québécois qui est mis en cause pour une poignée de dollars, pour un petit 2% qui profitera, d'une part, à certains propriétaires fonciers bien davantage qu'à la population elle-même. Pour ce petit 2%, nous handicapons notre patrimoine environnemental et celui des générations à venir pour 25 ans minimum.

Surplus hydro-électrique

Les médias rapportent qu'Hydro-Québec a un surplus d'électricité jusqu'en 2017, ce qui engendre présentement et pour les années à venir, des coûts pour ARRÊTER UNE PARTIE DE LA PRODUCTION HYDRO-ÉLECTRIQUE ou autre type de production déjà existante.

Pourquoi vouloir en produire davantage MAINTENANT ?

Selon le promoteur, il prendrait 2 ans pour construire et installer ses éoliennes. Alors, pourquoi le gouvernement est-il si pressé, car en plus de verser des sommes astronomiques au promoteur, Hydro devra payer davantage pour diminuer sa production hydro-électrique.

On sait que le Québec possède une grande expertise en hydro-électricité.

Ce type de d'énergie produit déjà suffisamment et même plus que l'électricité nécessaire aux Québécois, puisque Hydro doit en vendre aux États-Unis. En plus, Hydro-Québec Production a obtenu l'autorisation de construire un autre complexe hydroélectrique de 1 550 MW sur la rivière Romaine, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord. On est loin du petit 2 kW d'une éolienne. Pourquoi donc produire de l'électricité éolienne à un coût plus élevé que l'hydro-électricité ? Qui paiera la différence ? Encore nous, la population québécoise, qui devons subir les mauvaises décisions de nos autorités.

Mes suggestions

1. Installer ces méga-parcs industriels d'éoliennes dans les régions NON HABITÉES.

Exemple : dans le grand Nord.

2. Au lieu de permettre des méga-parcs industriels d'éoliennes qui causent tant de nuisances, le gouvernement devrait soutenir financièrement les municipalités désirant développer leur propre projet éolien. 3 ou 4 éoliennes suffiraient et seraient moins nuisibles et plus rentables que le maigre 2% que propose le promoteur 3CI.

En réponse aux partisans du soi-disant progrès, et pour les générations à venir, je termine par l'extrait d'une chanson de Diane Dufresne qui dit:

Ne tuons pas la beauté du monde

Chaque fleur, chaque arbre que l'on tue

Revient nous tuer à son tour

*La dernière chance de la terre
C'est maintenant qu'elle se joue
Faisons de la terre un grand jardin
Pour ceux qui viendront après nous
Après nous!*

Merci monsieur le Président.